



ANALYSIS

DECEMBRE

2012

DE LA SURPÊCHE LÉGALE !

Résumé

- Les stocks de poissons exploités par les Etats Membres de l'Union européenne sont surpêchés depuis trop longtemps
- Sur les 9 dernières années, seulement 13% des décisions prises par les ministres européens des pêches ont suivi les recommandations scientifiques.
- Lors de la fixation des Totaux Autorisés de Captures (TAC) et quotas, les ministres ont établi des possibilités de captures en moyenne 45% supérieures aux recommandations scientifiques
- Cette surpêche est dévastatrice pour les populations de poissons tout comme pour le secteur de la pêche. La réforme de la Politique Commune de la Pêche (PCP) doit garantir la reconstitution et le maintien des stocks de poissons à des niveaux permettant de produire le Rendement Maximum Durable.
- C'est à présent aux eurodéputés et Etats Membres de prendre leurs responsabilités en établissant une réforme ambitieuse de la PCP afin de préserver nos populations de poissons et garantir un avenir aux pêcheurs et communautés littorales.

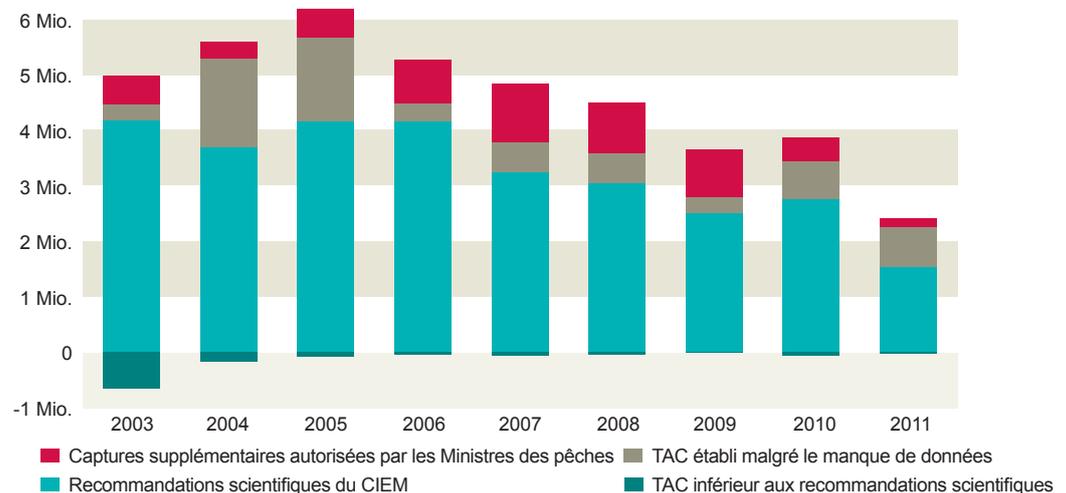
Introduction

La surpêche est un sérieux problème qui affecte nos populations de poissons. Nous payons aujourd'hui le prix de décennies de surpêche, notamment liée à un problème de surcapacité qui n'a jamais été réglé. La situation actuelle n'est pas durable. Il est temps de s'assurer de la reconstitution des populations de poissons si nous ne voulons pas voir le poisson disparaître de nos assiettes, et les pêcheurs disparaître de nos ports. Aujourd'hui 30% des stocks de poissons sont surexploités au niveau mondial. La situation est pire dans les eaux de l'Atlantique Nord Est exploitées par l'Union Européenne puisque près de la moitié des stocks de poissons y sont surexploités¹. Le record appartenant à la Méditerranée où les stocks surexploités représentent 80 à 89% des populations de poissons².

Les Ministres des pêches n'ont suivi les recommandations scientifiques que pour 1 décision politique sur 10

Composition des quotas de pêche (Totaux Autorisés de Captures -TAC) pour 107 des stocks de poissons de l'Atlantique Nord Est

Fig. 1: Captures totales autorisées par an, en tonnes. En bleu la quantité préconisée par les scientifiques, en gris la quantité de capture définie sans avis scientifiques disponibles, en rouge la quantité de captures supplémentaire autorisée par les ministres des pêches. Sur la période de 9 ans étudiée, ces captures supplémentaires représentent 6,2 millions de tonnes de poissons.



1) FAO, Rome 2012. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture.

2) Commission Européenne 2012. Communication de la Commission au Conseil concernant les possibilités de pêche pour 2012. COM/212 278 final.

Au cours des 30 dernières années, l'Union Européenne a essayé de gérer l'activité de pêche à travers des quotas de pêche pour environ 200 stocks de poissons. Cette gestion consiste à réunir chaque année l'ensemble des ministres européens des pêches qui doivent définir, après de longues négociations, le Total Autorisé de Captures (TAC) ou le niveau d'effort de pêche pour chaque stock de poissons.

Pour une exploitation durable des ressources, ces décisions devraient toujours respecter strictement les avis scientifiques définis par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) qui est l'organe de conseil scientifique de l'UE qui évalue les stocks de poissons et émet des recommandations pour les possibilités de pêche³. Pourquoi, malgré ces évaluations et recommandations scientifiques, les stocks de poissons européens sont-ils en si piteux état ?

Parce que les ministres européens des pêches ne se préoccupent pas forcément tous du bon état des populations de poissons. Ils tiennent compte également, et à juste titre, de la santé économique du secteur de la pêche et du développement des communautés littorales ; mais aussi, et surtout, de leur carrière politique. Il semble que la paix sociale et l'électorat soient la priorité, à court terme, pour la plupart des ministres européens des pêches depuis des décennies. Or la gestion de la pêche, pour être durable, doit aller de paire avec une vision à long terme. Le rythme biologique des espèces ne s'accorde pas avec calendrier politiques et électoraux.

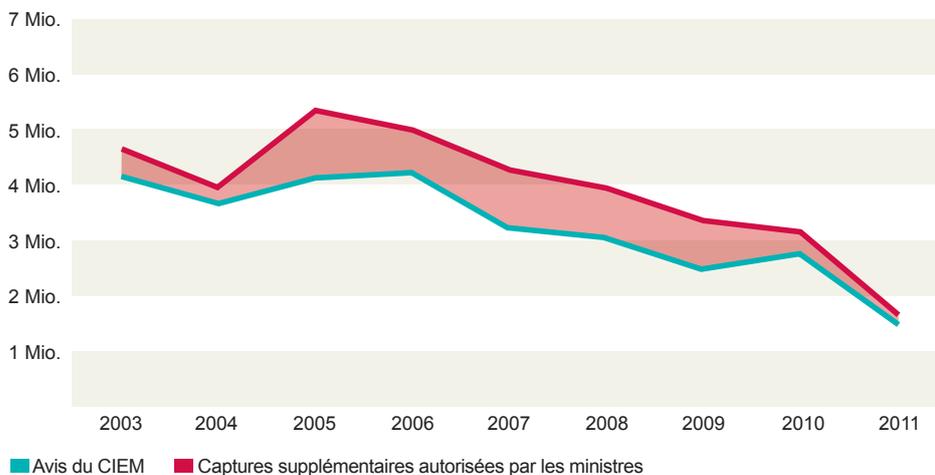
Ainsi, depuis des années, les ministres des pêches, au lieu de baser leurs décisions sur la science, ont systématiquement dépassé les avis scientifiques en fixant des TAC supérieurs aux recommandations du CIEM. En bref, les gouvernements ont ainsi légalisé la surpêche au profit d'une paix sociale et de quelques gains économiques à court terme, et au détriment d'une durabilité à long terme.

Découvertes du WWF – des années de surpêche légalisée

Le WWF a analysé des données sur 107 stocks de poissons de l'Atlantique Nord Est entre 2003 et 2011⁴. Les résultats sont alarmants et montrent une légalisation navrante de la surpêche par les gouvernements européens.

Captures totales dans l'Atlantique Nord Est entre 2003 et 2011 (en tonnes)

Fig. 2: TACs totaux pour les 107 stocks de l'Atlantique Nord Est entre 2003 et 2011. La ligne correspondant aux décisions des ministres européens des pêches est en permanence au-delà de celle correspondant aux avis scientifiques



3) <http://www.ices.dk/aboutus/aboutus-fr.asp>

4) Les données utilisées dans ce rapport ont été fournies par la Commission européenne. Elles couvrent 107 stocks en Atlantique Nord Est et eaux avoisinantes. Le nombre total de stocks varie en fonction des années pour différentes raisons, mais cette liste de 107 stocks reste sur les mêmes stocks pour la période de 2003 à 2011. Cette évaluation ne prend pas en compte le fait que le stock ou la pêcherie soit soumise à un des nouveaux plans de gestion. Ce rapport considère chaque dérogation au respect de la recommandation scientifique pour la fixation du TAC comme une décision allant à l'encontre de la gestion durable de la ressource.

Décisions pour les TAC (dans l'Union Européenne)

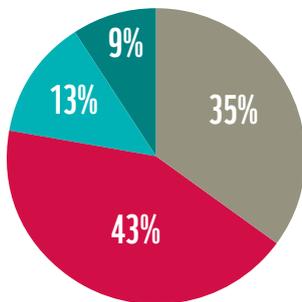


Fig. 3: Les TACs définis par les ministres dépassent les avis scientifiques dans 43 % des 107 stocks étudiés. 35% de ces stocks manquent de données. Les avis scientifiques n'ont été respectés que pour à peine 13% des cas entre 2003 et 2011. Et dans 9% des cas le TAC fixé était inférieur aux avis scientifiques.

1. Les Politiques n'ont cessé de légaliser la surpêche

- Au cours des 9 dernières années, les ministres des pêches ont autorisés surpêche à hauteur de 6,2 millions de tonnes (Fig. 1) – C'est de la surpêche légale.

2. Les quotas de pêche fixés sont supérieurs aux avis scientifiques

- Les ministres ont établi des possibilités de captures en moyenne 45% supérieures aux recommandations scientifiques du CIEM (Fig. 2). Bien que la différence, entre les recommandations scientifiques et les TAC fixés par les ministres, se soit amoindrie ces dernières années, cette moyenne reste trop élevée.
- S'ajoute à ce problème de surpêche légale, le fait que le quota ne soit basé que sur les captures débarquées et non sur les captures totales. Ainsi toutes les captures rejetées en mer ne sont même pas comptabilisées dans ces quotas.

3. La majorité des décisions ne suivent pas les avis scientifiques

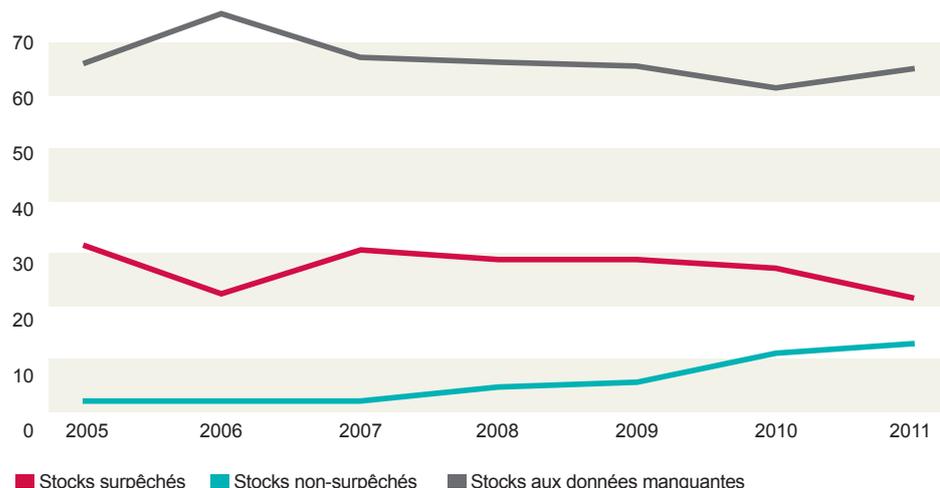
- Les ministres des pêches n'ont suivi les recommandations scientifiques que dans 13% des cas.

4. Le manque de données ne signifie pas que le stock est en bon état

- Le nombre de stocks identifiés comme « surpêchés » diminue de façon significative lorsque le manque de données augmente (Fig. 4). Il est, dans ce cas, fort possible qu'il y ait simplement plus de stocks « surpêchés » parmi les stocks souffrant d'un manque de données. Le manque de données n'est aucunement garant d'un bon état du stock.

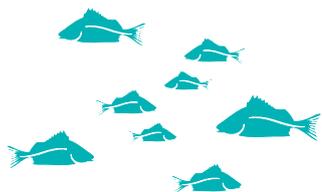
Evaluation de 107 stocks de l'Atlantique Nord Est par rapport à l'approche au Rendement Maximum Durable (RMD) (en pourcentage)

Fig. 4: Entre 2005 et 2006 (année avec peu de données), on observe une augmentation soudaine des stocks souffrant d'un manque de données, avec en parallèle une diminution du nombre de stocks surpêchés. Sur le même temps il n'y a aucun signe d'augmentation du nombre de stocks non-surpêchés. Ce qui signifie qu'il est possible que de nombreux stocks pour lesquels les données sont manquantes soient en fait surpêchés



Conclusions

La PCP est aujourd'hui en pleine réforme. Une des questions majeures est : cette nouvelle Politique européenne va-t-elle garantir une reconstitution des stocks ? En 2002 l'UE s'était engagée sur l'atteinte du Rendement Maximum Durable (RMD) pour 2015. Si l'on veut atteindre cet objectif il est indispensable que d'une part les ministres de la pêche suivent scrupuleusement les avis scientifiques lors de la fixation des TACs, et d'autre part que les meilleures évaluations scientifiques soient rendues possibles.



La situation des stocks de poissons et de la pêche ne s'améliorera que lorsque les bonnes décisions politiques seront prises

Entre 2003 et 2012, l'UE a payé près de 7,5 Millions d'Euros au CIEM pour les évaluations scientifiques, un service dont les ministres de pêche n'ont tout simplement pas tenu compte lors de leurs décisions. Il faut que les choses changent rapidement, les ministres européens des pêches ne peuvent continuer de gaspiller ainsi l'argent public en ne prêtant pas attention aux avis scientifiques.

Après cette réforme de la PCP les ministres européens des pêches auront encore le dernier mot sur la fixation des TACs. Il est donc nécessaire de mettre fin à cette dérive. De plus, il est grand temps que les quotas soient établis sur la base des captures réelles et non pas sur celle des captures débarquées au port; mais il est également temps de donner une vision à long terme à la gestion des pêches. Les plans de gestion à long terme peuvent pour cela être un bon outil s'ils sont établis dans l'objectif d'atteindre le RMD d'ici 2015, s'ils respectent strictement les avis scientifiques et s'ils sont rigoureusement appliqués.

Une tendance positive a été observée sur quelques stocks ces dernières années. Malheureusement ce ne sont que quelques exceptions et non la règle. La situation doit changer et la nouvelle PCP doit établir un cadre solide pour permettre la restauration et le maintien des stocks de poissons à des niveaux durable. La situation des stocks de poissons et de la pêche ne s'améliorera que lorsque les bonnes décisions politiques seront prises.

La future PCP doit garantir la restauration et le maintien des populations de poissons au-delà des niveaux permettant de produire le Rendement Maximum Durable d'ici 2015. Les moyens d'atteindre cet objectif doivent être définis et mis en œuvre au sein de plans pluriannuels de gestion par pêcherie, condition nécessaire à la mise en place d'une pêche durable.



**C'est l'heure, pour
les eurodéputés,
d'agir**

Le WWF demande aux eurodéputés et autres décideurs politiques de soutenir une réforme ambitieuse de la Politique Commune de la Pêche qui permette :

- la restauration et le maintien des populations de poissons au-delà des niveaux de biomasses capables de produire un **Rendement Maximum Durable (BRMD) d'ici 2015**;
- la mise en place de **plans pluriannuels de gestion par pêcherie établis d'ici 2015**, définis et mis en place par des comités de **co-gestion** réunissant l'ensemble des parties prenantes.;
- l'amélioration de la **coopération au niveau régional** pour une gestion durable des stocks de poissons;
- la fin du gaspillage de poissons à travers la pratique des rejets en **diminuant les captures non désirées jusqu'à des niveaux proches de zéro d'ici 2018**;
- le versement de **subventions pour la gestion d'un bien commun** dédiées aux pratiques de pêche durable;

VOTEZ MAINTENANT

- ✓ **Pour une nouvelle politique des pêches forte et ambitieuse**
- ✗ **Contre un marchandage annuel des quotas et des pratiques non durables**

**ARRÊTONS DE METTRE NOS
OCÉANS EN FAILLITE** 🐼



Why we are here

To stop the degradation of the planet's natural environment and to build a future in which humans live in harmony with nature.

www.wwf.eu/fisheries

Pour plus d'informations :
www.wwf.eu/fisheries

Contact:
Elise Pêtre
Chargée de projet Pêche Durable
epetre@wwf.fr

WWF France
1 carrefour de Longchamp,
75016 Paris